

Extrait du Journal Permanent de l'Humanisme Méthodologique

<https://www.journal.coherences.com/article145.html>

# Projets d'agglomération et de pays

- 5 Anthropologie appliquée - Communautés territoriales - Prospective et projets communautaires -

Date de mise en ligne : mardi 27 juillet 2004

Date de parution : février 2002

---

**Copyright © Journal Permanent de l'Humanisme Méthodologique - Tous**

**droits réservés**

---

**La DATAR pointe la défaillance de véritables projets. Pendant ce temps ce sont toujours les mêmes méthodes qui sont appliquées, les mêmes formules qui sont reproduites. N'y aurait-il pas d'alternatives ? Si ! une mutation des esprits, un recentrage sur les communautés humaines. C'est ce que fait en théorie et en pratique l'Humanisme Méthodologique**

La DATAR constate que pratiquement aucun

pays, aucune communauté d'agglomération n'a su élaborer

un véritable projet.

Pourquoi ? Tout simplement parce que la méthode

partout utilisée est erronée. Elle méconnaît

les enjeux, les phénomènes et les processus humains

qui s'attachent à la fondation de nouvelles communautés

territoriales. Elle en fait un simple exercice technique, administratif,

juridique et fiscal.

Les scénarios de concertation cosmétique

présentés sont sans rapport avec les enjeux tant

dans leur conception que dans leur mise en oeuvre. La réduction

administrative de la notion de compétence marque tout à

fait l'écart entre une "gestion des choses" technico

administrative et la maîtrise des problèmes et des

situations.

En l'occurrence les compétences nécessaires

sont d'abord celles relatives au phénomène humain

de constitution d'une communauté territoriale nouvelle

et ensuite, seulement, leur traduction dans des dispositions stratégiques

et pratiques de concrétisation.

La méthode de l'écocheck propose

: diagnostic, inventaire des projets et enjeux actuels supposés

significatifs à long terme, tentative magique de "mise

en cohérence" tant par la rationalisation que par

la concertation simultanée, seules propices au mieux à

une coordination de l'accessoire au prix de l'instauration

d'une zizanie enkystée.

L'alternative est celle de l'humanisme méthodologique.

Elle se traduit sur le plan pratique par la poursuite de trois

enjeux.

### **1 - ENRACINEMENT ET DEVELOPPEMENT D'UNE**

#### **IDENTITE COLLECTIVE COMMUNAUTAIRE.**

(celle des communes, des populations, des acteurs et aussi celle

à faire reconnaître par l'extérieur : collectivités,

acteurs, populations concernées). Méthode :

- ▶ Analyse de cohérence culturelle



Mise en évidence des potentiels et valeurs culturelles

et d'une vocation communautaire

- ▶ Développement d'une action de communication identificatoire.

L'enjeu c'est la capacité de dire

"nous" sans laquelle rien ne peut s'entreprendre mais

tout sera subi.

### 2 - DÉTERMINATION D'UNE AMBITION

#### COMMUNE ET D'UNE VOLONTE COLLECTIVE

L'une comme l'autre doivent être "forgées"

dans un atelier dont le labeur se traduit en :

- ▶ Prospective ou projection dans le futur
- ▶ Créativité ou projection d'un avenir désirable
- ▶ Validation ou consolidation de la projection par un échantillon

significatif de représentants de la communauté

- ▶ Conception d'un processus stratégique d'appropriation

publique.

L'enjeu c'est la capacité de déterminer une motivation

suffisamment puissante pour être fédératrice,

mobilisatrice et entreprenante et c'est l'affaire d'un noyau dur

porteur d'autorité politique.

### 3 - ELABORATION D'UN PROJET APPROPRIE

#### PAR LA COMMUNAUTÉ

Un projet communautaire c'est la projection en avant d'une communauté

et tous ses acteurs. C'est avant tout une dynamique collective

et un foisonnement d'initiatives et de projets encadrés

par quelques grands projets communautaires et des stratégies

sectorielles.

C'est à ce stade seulement que des

"états de lieux" sont utiles et doivent être

établis pour participer à la concertation.

Le processus d'appropriation, c'est-à-dire

d'élaboration concertée, dépend de l'originalité

culturelle et de la singularité de l'ambition communautaire

(ce qui disqualifie les méthodes standards).

Le principe reste :

- ▶ L'appropriation de l'ambition avant toute traduction concrète

et la définition d'objectifs spécifiques.

- ▶ La constitution d'ateliers de compétences et de concertation

organisés dans un but de production efficace.

- ▶ La mise en œuvre d'un processus d'appropriation pour chaque thème

et chaque atelier.

L'enjeu principal c'est la construction

du projet dans les esprits et la "mise en marche" des

acteurs de la communauté.

Le processus général doit

être ponctué par des "moments de consensus"

conçus de façon ad hoc et dans lesquels s'inscrivent

ce titre charte et contractualisation.

La durée variera de huit à

seize mois et elle est conditionnée :

- ▶ par l'implication personnelle d'un leader et d'une équipe

porteuse

- ▶ par le niveau de concertation envisagé.

Il est toujours nécessaire au moins

de construire un scénario méthodologique ad hoc

en fonction des contraintes et conditions locales.